

Edito

Pas d'autre commentaire cette semaine que des extraits de cette lettre ouverte d'Antoine Leiris, journaliste à France Bleu, qui a perdu sa femme dans les attentats du vendredi 13 novembre. Poignant.

« Vendredi soir vous avez volé la vie d'un être d'exception, l'amour de ma vie, la mère de mon fils mais vous n'aurez pas ma haine. Je ne sais pas qui vous êtes et je ne veux pas le savoir, vous êtes des âmes mortes. Si ce Dieu pour lequel vous tuez aveuglément nous a fait à son image, chaque balle dans le corps de ma femme aura été une blessure dans son coeur. Alors non je ne vous ferai pas ce cadeau de vous haïr. Vous l'avez bien cherché pourtant mais répondre à la haine par la colère ce serait céder à la même ignorance qui a fait de vous ce que vous êtes. Vous voulez que j'ai peur, que je regarde mes concitoyens avec un oeil méfiant, que je sacrifie ma liberté pour la sécurité. Perdu. (...) Bien sûr je suis dévasté par le chagrin, je vous concède cette petite victoire, mais elle sera de courte durée. Je sais qu'elle nous accompagnera chaque jour et que nous nous retrouverons dans ce paradis des âmes libres auquel vous n'aurez jamais accès. »

Conseil municipal : Opposer les Calaisiens entre eux

Prévu le lundi 16 novembre et reporté pour cause de deuil national, le conseil municipal de Calais s'est tenu le vendredi 20 novembre à 18 h 30. Le délai légal de convocation non respecté et le conseil qui se tient en même temps que la réunion de la liste « l'Humain d'abord » (prévue de longue date, dans une salle municipale), n'ont évidemment rien à voir avec une quelconque provocation politique. Simple coïncidence ! Une réalité qui s'est retournée contre la mairesse de Calais, absente des débats car retenue à Paris par son mandat de Sénateur. N'est-ce pas elle qui répondait à Jacky Hénin (lorsque celui-ci lui faisait remarquer, qu'une fois sur deux, elle convoquait le conseil municipal en même temps que les sessions du Parlement européen) : « vous devez choisir entre votre mandat national et Calais » ? Alors que Jacky Hénin faisait l'effort d'être présent, madame Bouchart, elle, préfère Paris. Un Conseil sans dossier lourd, mais qui a permis à l'opposition de montrer l'amateurisme de l'équipe en place et surtout de mettre le doigt sur une volonté évidente de « clientélisme ».

Après une première délibération qui faisait part d'une erreur de la Région dans la détermination du nombre de représentants de la ville de Calais au conseil portuaire : 2 et pas 1. Délibération qui fit dire à Jacky Hénin que l'excuse d'une erreur était bidon et qu'il avait eu raison de s'élever contre une telle diminution. Vint une délibération invitant la ville de Calais à prendre en charge le coût des franchises d'assurances automobiles à la



charge d'habitants de la rue Rouget de l'Isle dont les véhicules ont été détériorés.

Les faits sont simples. Un individu appartenant à un groupe de migrants (selon les témoignages) a particulièrement dégradé à l'aide d'un sabre des véhicules. Les véhicules ont dû être réparés, laissant à la charge des victimes les franchises (1615 euros au total).

S'exprimant au nom des élus Communistes et Républicains, Jacky Hénin dira : « votre délibération ne s'inscrit pas dans un contexte de solidarité, mais dans un contexte de positionnement politique à l'occasion des élections. Vous entendez stigmatiser l'ensemble des migrants et allez à la reconquête d'un électorat puisque vous déclarez : les témoins de la scène ont formellement identifié les malfaiteurs. Or, quelques lignes plus tôt vous affirmiez : un individu issu d'un groupe. Par ailleurs vous décidez d'aider les habitants de la rue Rouget de l'Isle (qui sont des victimes), mais vous ne tenez aucun

compte des nombreux Calaisiens victimes eux aussi de dégradations du même ordre. Rien que dans la semaine qui a précédé ce conseil : 7 véhicules ont été dégradés dont 2 incendiés. Pourquoi les victimes de ces dégradations ne bénéficieraient-elles pas de la même aide ? Nous proposons que tous les Calaisiens soient traités sur un même pied d'égalité, autrement nous ne prendrons pas part au vote ». L'adjoint Aguis reprit la parole, pour nous expliquer qu'il avait lui-même reçu les victimes, qu'un véhicule dégradé par un sabre c'était plus grave, qu'il s'était engagé... Du baratin pour confirmer que désormais les Calaisiens ne sont pas traités à égalité de droits et de devoirs.

Il restera aux nombreux habitants de notre ville victimes de telles dégradations d'écrire en mairie pour être aidés en indiquant : « il est fort probable que mon véhicule ait été dégradé par un migrant, de nombreux té-

Suite p 2

Le dessin

LA DÉFENSE NATIONALE
CHANGE DE TACTIQUE



On le note

Vous pouvez noter que les permanences des élus Communistes et Républicains ont lieu les mardi, jeudi et vendredi après-midi de 14 h 30 à 18 h.

Pour toute rencontre particulière, une demande de rendez-vous est préférable en appelant à ces mêmes heures au 03 21 36 39 79.

Permanence au
194-196 Bd de l'égalité à Calais

On le note

Contrairement à ce qu'on a pu entendre ici ou là, les élections régionales sont bel et maintenues aux dimanches 6 et 13 décembre 2015. En ces temps particulièrement sombres, il convient de se mobiliser pour aller voter et empêcher l'obscurantisme de gagner.



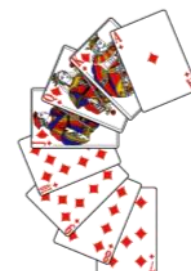
On y pense

Vous pouvez d'ores et déjà noter les différentes soirées que vous propose l'Atelier. On le note sur son agenda et on vient passer un bon moment entre

SAMEDI 16 JANVIER

SOIREE
« BELOTE »

Ce n'est pas un concours



Élections régionales

Fabien Roussel était à Calais vendredi

Suite de la p 1

Vendredi 20 novembre Fabien Roussel, tête de liste de « l'Humain d'abord », est venu passer la journée sur Calais.

Un programme riche, tourné autour du monde du travail, et une rencontre avec les militants, aura rythmé ce moment de présence sur le terrain. Entouré de l'ensemble des candidats de sa liste originaires du Calais : Patricia Duvieubourg (Fiennes), Virginie Quenez (Calais), Sylviane Verriest (Guines), Bertrand Péricaud (Calais), Thierry poussière (Brêmes les Ardres), l'élus de Saint-Amand a certes écouté, mais également beaucoup insisté sur la volonté commune de rendre dignité et espoir.

Le matin, les syndicalistes présents, actifs comme retraités, du public comme du privé, ont tenu à dénoncer avec force les conditions de vie qui sont faites à notre population. Faiblesse des salaires, retraites en dessous de la moyenne nationale, services publics en grandes difficultés, entreprises au bord du gouffre..., de nombreux exemples sont venus rendre compte de la nécessité d'agir vite pour mettre en œuvre une politique qui réponde enfin aux besoins de nos populations. Quant à la situation du territoire, elle a été longuement évoquée pour affirmer que contrairement à ce qui est avancé par le pouvoir local : « tout ne va pas pour le



Les candidats locaux puis Fabien Roussel ont pris la parole pour expliquer une fois de plus, s'il était besoin, la nécessité de voter « l'Humain d'abord ».

mieux dans le meilleur des mondes ». C'est ainsi que le taux de demandeurs d'emplois est au plus haut, que le territoire ne cesse de perdre de la popula-

L'hôpital de Calais a fait lui l'objet d'une visite particulière. Sollicitée, la direction de l'établissement avait fait part de l'impossibilité de répondre positivement à la demande de rencontre. Sans doute pour ne pas avoir à évoquer la gestion de la rigueur qui se traduit par des conditions de travail de plus en plus difficiles pour les salariés, l'oubli des écritures d'amortissements qui rendent les comptes déficitaires là où certains voulaient les voir positifs, la non prise en compte par l'ARS des missions spécifiques

de l'hôpital de Calais... C'est le Syndicat CGT qui s'est permis de rappeler tout cela en insistant avec force sur les souffrances physiques et morales subies par les personnels.

Le soir, après une présentation personnalisée des candidats présents, Fabien Roussel s'est efforcé de rappeler avec force les principales propositions de sa liste. Volonté de se faire respecter, remise à niveau des services publics, banque régionale d'investissements, conditionnement des aides à la création d'emplois...

Date oblige c'est autour du Beaujolais nouveau que la soirée s'est conclue à l'Atelier.

moignages attestent de la présence de nombre d'entre eux en ville à la même date... » Rien dans ces écrits ne sera mensonger.

Autres délibérations à faire débat :

- le transfert à un nouveau syndicat de la question des waterings. Un transfert des charges, sans recettes une nouvelle fois. Une réalité qui amena l'ancien maire à affirmer que lorsque l'on souhaitait construire un territoire commun, il était indispensable de mettre en avant la solidarité.

- l'intégration de la communauté de communes du sud-ouest du Calais à la communauté d'agglomération du Calais. Un dossier sur lequel une nouvelle fois les élus Communistes et Républicains firent entendre leur voix. « Au moment où il est indispensable de se rassembler pour être plus forts, voilà qu'on nous propose de faire les choses à moitié (la moitié avec Guines, l'autre avec la CAC). Nous allons continuer à être considérés comme les pieds nickelés, parce que certains défendent non pas l'intérêt général mais l'intérêt particulier. Pour ce qui nous concerne, nous souhaitons le regroupement des deux intercommunalités. »

- la demande de sur-classement démographique de la ville de Calais, qui fit dire à Jacky Hénin que notre ville avait perdu plus de 2000 habitants et le Calais 8000 depuis 2008. Rien d'étonnant sur un territoire où le taux de chômage est passé de 13 à 18 %.

- l'acquisition par la ville de Calais d'un local appartenant au secours catholique sur lequel nous reviendrons.

Un conseil municipal où, une fois de plus, personne n'aura entendu le son de la voix du représentant du FN. Assurément un parti qui défend les intérêts des Calaisiens. On se demande quand même à quelle occasion...

Poil à gratter

Ils ont bien fait de faire appel

L'État et la ville de Calais qui avaient fait appel du jugement du tribunal administratif de Lille en date du 2 novembre, les enjoignant d'améliorer les conditions de vie des migrants dans le bidonville installé à l'entrée de Jules ferry, viennent de se faire rhabiller pour l'hiver.



Natacha Bouchart qui prétend comme l'État que les migrants sont traités avec humanité, se voit rappelée à ses devoirs. En effet, Le juge des référés du Conseil d'État a rendu son ordonnance ce lundi à 15 h 20. Il a estimé que les conditions de vie dans la « jungle », où 4 500 personnes s'entassent dans

des conditions insalubres « étaient bien de nature à exposer les migrants vivant sur le site à des traitements inhumains ou dégradants ». L'État et la commune de Calais doivent, sous huit jours, mettre en place les points d'eau, les toilettes et les dispositifs de collecte des ordures supplémentaires.

On chasse dur

Du côté de Xavier Bertrand et de Natacha Bouchart, estimant qu'on est en manque de voix, on chasse dur. C'est ainsi que les chasseurs sont cordialement invités à une soirée chasse (meeting festif), organisée par Jean-Michel Taccon vice-président des chasseurs du Pas-de-Calais et accessoirement colistier de Natacha Bouchart, et en présence de Gérard Larcher président du Sénat et Xavier Bertrand. Pour bien montrer que l'on aime les chasseurs, un grand barbecue est organisé (à volonté), les boissons locales devraient être également à volonté. Pour éviter tout accident, l'ACMC (association de chasse maritime du Calais) dont le président est un ami de Natacha, met à disposition des bus.

Espérons que tout cela ne sera pas pris sur les comptes de l'association et figurera bien dans les comptes de campagnes des Républicains.

Hommage

Jean-Claude Larue nous a quittés

Celui que nous appelions amicalement entre nous : « le Maire du Virval », s'en est brutalement allé dans la nuit de dimanche à lundi, laissant les siens dans la douleur.

Jean-Claude aura été pendant des décennies un militant. Militant politique (il sera de très nombreuses années secrétaire de la cellule Camélinat, membre de la section du Calais du PCF), élu local. Militant associatif, pour être utile aux autres. C'est au secours populaire qu'il s'investit jusqu'à en devenir président de la section locale.

De par son métier de peintre en bâtiment, il avait côtoyé beaucoup de monde, surtout durant la longue période où il s'était établi à son compte. Un métier, un militantisme qui lui avaient donné une réelle popularité au sens noble du terme.

En ces circonstances pénibles qu'il nous soit permis d'adresser à sa femme et à ses enfants nos sincères condoléances.

Rendez-vous est donné à tous ceux qui souhaitent lui rendre un dernier hommage, ce vendredi 27 novembre à 14 h au cimetière Sud.



Jean-Claude Larue (à gauche), le 20 juillet dernier, lors du départ de la marche solidaire du Secours Populaire Français.